

**MAIRIE DE BOISSY FRESNOY**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 MARS 2018**  
**SEANCE ORDINAIRE**  
**PROCES VERBAL N° 2018-02**

Nombre de conseillers en exercice :15	Le 13/03/2018 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Boissy Fresnoy, convoqué le 09/03/2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain LEPINE Maire
Nombre de conseillers présents : 11	
Nombre de votants : 14	
Etaients présents	MM Alain LEPINE - Philippe COCHARD - Mme Corinne DUPRAT - M. Benjamin FOURNIER - Mme Elodie BEAUCHAMP - MM. Mathieu LOURY - Alain DECARNELLE - Sébastien CUYERS - Jérôme DORMOY - Mme Martine BAHU - M. Ludovic RICARD
Etaients absents excusés	M. Frédéric NOIRAULT pouvoir M. Benjamin FOURNIER M. Jean-François BOULIOL pouvoir M. Philippe COCHARD Mme Amélie TAQUET pouvoir M. Ludovic RICARD M. Laurent DOVERGNE

**Ordre du jour :**

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 février 2018

1. Vote du compte administratif, approbation du compte de gestion du budget eau et assainissement et affectation des résultats : exercice 2017
2. Vote du compte administratif, approbation du compte de gestion du budget communal et affectation des résultats : exercice 2017
3. Demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)
4. Avenant 1 travaux réfection de voirie, remplacement de bordures et création de caniveaux dans diverses rues
5. Questions diverses

Monsieur Le MAIRE ouvre la séance, et remercie les membres présents, et après avoir recensé les votes par procuration il nomme Monsieur Jérôme DORMOY en qualité de secrétaire de séance.

**Approbation du procès-verbal de la séance du 15 février 2018**

Monsieur le Maire demande aux élus s'ils ont des commentaires au sujet du compte rendu de la séance du 15 février 2018.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**1/ Vote du compte administratif, approbation du compte de gestion du budget eau et assainissement et affectation des résultats : exercice 2017**  
**Délibération 2018/09**

**Compte administratif**

Les documents ont été adressés à chaque membre du Conseil Municipal, Monsieur le Maire présente les dépenses et recettes en exploitation et investissement puis le tableau de synthèse de l'exercice 2017 comme suit :

RESUME DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT ANNEE 2017						
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents
	en euros	en euros	en euros	en euros	en euros	en euros
Résultats reportés		238 857,81 €		152 455,91 €		391 313,72 €
<b>2016</b>						
opérations de l'exercice 2017	32 996,85 €	71 688,68 €	90 383,70 €	38 566,35 €	123 380,55 €	110 255,03 €
Résultat de l'exercice 2017		38 691,83 €	- 51 817,35 €		- 13 125,52 €	
<b>TOTAL</b>	32 996,85 €	310 546,49 €	90 383,70 €	191 022,26 €	123 380,55 €	501 568,75 €
Résultats de Clôture de l'exercice 2017		277 549,64 €		100 638,56 €		378 188,20 €

Demande s'il y a des questions et invite Monsieur COCHARD Philippe à prendre la présidence de séance pour faire voter le compte administratif 2017.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur LEPINE Alain Maire, n'a pas pris part au vote du compte administratif. Approuvé à l'unanimité

**Compte de gestion**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le compte de gestion transmis par la Trésorière du Centre des Finances Publiques de Nanteuil Le Haudouin pour l'exercice 2017 Je vous invite à approuver ce compte de gestion avec lequel notre compte administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

22100 - SERVICE EAUX BOISSY-FRESNOY

**RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS**

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SERVICE EAUX BOISSY-FRESNOY					
Investissement	152 455,91	0,00	-51 817,35	0,00	100 638,56
Fonctionnement	238 857,81	0,00	38 691,83	0,00	277 549,64
Sous-Total	391 313,72	0,00	-13 125,52	0,00	378 188,20
TOTAL III	391 313,72	0,00	-13 125,52	0,00	378 188,20
TOTAL I + II + III	391 313,72	0,00	-13 125,52	0,00	378 188,20

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612-12 et L 2121-31,

Vu le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2017 présenté par le receveur municipal,

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2017 établi par la Trésorière du Centre des Finances Publiques de Nanteuil Le Haudouin

### **Affectation des résultats**

Vu l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2017 par le Conseil Municipal, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de définir l'affectation du résultat de clôture de l'exploitation de l'exercice 2018

Le résultat de clôture cumulé est de : 378 188.20€

- Excédent d'investissement : 100 638.56€

- Excédent d'exploitation: 277 549.64€

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide l'affectation du résultat aux comptes suivants :

- R002 excédent d'exploitation reporté : 277 549.64€

- R001 excédent d'investissement reporté : 100 638.56€

**2/Vote du compte administratif, approbation du compte de gestion du budget communal et affectation des résultats : exercice 2017**  
**Délibération 2018/10**

**Compte administratif**

Les documents ont été adressés à chaque membre du Conseil Municipal, Monsieur le Maire présente les dépenses et recettes en fonctionnement et investissement puis le tableau de synthèse de l'exercice 2017 comme suit :

RESUME DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNE 2017						
	FONTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents
	en euros	en euros	en euros	en euros	en euros	en euros
Résultat reporté 2016		397 125,80 €		12 931,28 €		
Opération exercice 2017	568 355,72 €	708 663,59 €	270 022,15 €	197 684,62 €	838 377,87 €	906 348,21 €
Résultat de l'exercice 2017		<b>140 307,87 €</b>	<b>- 72 337,53 €</b>			<b>67 970,34 €</b>
<b>TOTAL</b>	568 355,72 €	1 105 789,39 €	270 022,15 €	210 615,90 €	838 377,87 €	1 316 405,29 €
Résultat de Clôture de l'exercice 2017		<b>537 433,67 €</b>	<b>- 59 406,25 €</b>			<b>478 027,42 €</b>
R.A.R. 2017			198 200,00 €	36 650,00 €		
			<b>-161 550,00 €</b>			
Résultat cumulé	568 355,72 €	1 105 789,39 €	468 222,15 €	247 265,90 €	1 036 577,87 €	1 353 055,29 €
Résultat de Clôture avec RAR		<b>537 433,67 €</b>	<b>-220 956,25 €</b>			<b>316 477,42 €</b>

Demande s'il y a des questions et invite Monsieur COCHARD Philippe à prendre la présidence de séance pour faire voter le compte administratif 2017.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur LEPINE Alain Maire, n'a pas pris part au vote du compte administratif. Approuvé à l'unanimité

**Compte de gestion**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le compte de gestion transmis par la Trésorière du Centre des Finances Publiques de Nanteuil Le Haudouin pour l'exercice 2017. Je vous invite à approuver ce compte de gestion avec lequel notre compte administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

20200 - BOISSY-FRESNOY

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	12 931,28	0,00	-72 337,53	0,00	-59 406,25
Fonctionnement	497 125,80	100 000,00	140 307,87	0,00	537 433,67
TOTAL I	510 057,08	100 000,00	67 970,34	0,00	478 027,42
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SERVICE EAUX BOISSY-FRESNOY					
Investissement	152 455,91	0,00	-51 817,35	0,00	100 638,56
Fonctionnement	238 857,81	0,00	38 691,83	0,00	277 549,64
Sous-Total	391 313,72	0,00	-13 125,52	0,00	378 188,20
TOTAL III	391 313,72	0,00	-13 125,52	0,00	378 188,20

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612-12 et L 2121-31,

Vu le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2017 présenté par le receveur municipal,

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2017 établi par la trésorière du Centre des Finances Publiques de Nanteuil Le Haudouin.

### **Affectation des résultats**

Vu l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2017 par le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de définir l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2017 :

Le résultat de clôture cumulé est de :	478 027.42 €
- Déficit d'investissement :	- 59 406.25 €
- Excédent de fonctionnement:	537 433.67 €
Restes à réaliser en investissement	
Dépenses :	198 200.00 €
Recettes :	36 650.00 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide l'affectation du résultat aux comptes suivants :

- R1068 (recettes) : 221 000.00 € afin de couvrir un besoin de financement dégagé par la section d'investissement
- R002 (recettes) : 316 433.67€ excédent fonctionnement reporté
- R001 (dépenses) : - 59 406.25€ investissement reporté

### **3/Demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et la région**

#### **Délibération 2018/08**

#### **1/ Mise en sécurité de l'école**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que dans le cadre du plan Vigipirate et afin de lutter contre d'éventuelles intrusions au sein de l'école, il serait souhaitable de doter l'école d'un système de visiophone et des grilles de protection à l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- d'effectuer les travaux de sécurité à l'école pour un montant total H.T. de 9 909.20 €
- de solliciter une subvention au titre de la DETR afin d'aider au financement de l'opération.
- Dit que le financement sera assuré de la façon suivante :

1/subvention au titre de la DETR

2/Prélèvements sur fonds libres

Et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'opération.

Dit que la dépense sera inscrite au budget primitif 2018, en section investissement.

Les travaux commenceront après réception de la notification attributive de subvention.

#### **2/ Changement de fenêtres du bâtiment scolaire et porte de la salle multifonction**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de remplacer les fenêtres du bâtiment de l'école maternelle et primaire et la porte de secours de la salle multifonction :

- Changement de 6 fenêtres au rez-de-chaussée de l'école
- Changement d'une porte de secours à la salle multifonction

Les fenêtres étant anciennes et vétustes, leur changement permettra de réaliser de substantielles économies d'énergie et de mettre le bâtiment en sécurité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- d'effectuer les travaux de changement de fenêtre et porte pour un montant total H.T. de 11 647.00 €
- de solliciter une subvention au titre de la DETR afin d'aider au financement de l'opération.
- Dit que le financement sera assuré de la façon suivante :

1/subvention au titre de la DETR

2/Prélèvements sur fonds libres

Et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'opération.

Dit que la dépense sera inscrite au budget primitif 2018, en section investissement.

Les travaux commenceront après réception de la notification attributive de subvention.

#### **3/Accessibilité aux personnes handicapées à l'école**

Monsieur le Maire indique que les collectivités sont dans l'obligation de mettre aux normes, pour les personnes à mobilité réduite, les bâtiments communaux. Dans le cadre de l'agenda

d'accessibilité programmé, pour l'année 2018, il convient d'effectuer des travaux de mise en conformité de l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

-d'effectuer les travaux de mise en conformité de l'école pour un montant H.T. de 11 310.00€

-de solliciter une subvention au titre de la DETR afin d'aider au financement de l'opération.

-Dit que le financement sera assuré de la façon suivante :

1/subvention au titre de la DETR

2/Prélèvements sur fonds libres

Et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'opération.

Dit que la dépense sera inscrite au budget primitif 2018, en section investissement.

Les travaux commenceront après réception de la notification attributive de subvention.

#### **4/ Réfection de la couverture du clocher de Fresnoy**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison d'un état de vétusté avancée de la toiture et notamment de la couverture, il faudrait envisager des travaux de réfection sur la couverture du clocher de Fresnoy.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

-d'effectuer les travaux de réfection du clocher pour un montant H.T. de 9 326.35€

-de solliciter une subvention au titre de la DETR afin d'aider au financement de l'opération.

-Dit que le financement sera assuré de la façon suivante :

1/subvention au titre de la DETR

2/Subvention au titre de la Région Hauts de France

3/Prélèvements sur fonds libres

Et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'opération.

Dit que la dépense sera inscrite au budget primitif 2018, en section investissement.

Les travaux commenceront après réception de la notification attributive de subvention.

#### **4/Avenant 1 travaux réfection de voirie, remplacement de bordures et création de caniveaux dans diverses rues**

Cette délibération est reportée au prochain conseil municipal car en attente du décompte général définitif de l'ADTO.

#### **5/Questions diverses**

Aucune question diverse n'est inscrite à l'ordre du jour.

Fin de séance à 22 heures